

Correction – Développement construit

Des campagnes multifonctionnelles et des conflits d'usage

Brevet – Histoire-géographie · 3^e · Sujet d'entraînement

Sujet. Rédigez un développement construit d'une trentaine de lignes montrant que les campagnes françaises accueillent des usages de plus en plus variés, qui entraînent parfois des conflits.

1. Comprendre le sujet

La consigne comporte deux temps : « accueillent des usages variés », puis « entraînent parfois des conflits ». Tu dois donc d'abord présenter les fonctions des campagnes (produire, habiter, se divertir, protéger la nature, produire de l'énergie) : c'est la multifonctionnalité. Ensuite, tu montres que ces usages se concurrencent sur un même espace : c'est un conflit d'usage, avec des acteurs qui s'opposent (agriculteurs, nouveaux habitants, associations, élus). Le cadre est la France actuelle. Un bon développement cite au moins un conflit précis, daté et localisé. Le hors-sujet serait de ne parler que d'agriculture ou d'opposer la ville et la campagne sans jamais évoquer les usages de l'espace rural.

2. Les repères à mobiliser

- Multifonctionnalité : un espace qui remplit plusieurs fonctions (produire, habiter, se divertir, protéger)
- Conflit d'usage : désaccord entre acteurs qui veulent utiliser un même espace différemment
- 1968 : création du premier parc naturel régional
- 2019 : procès du coq Maurice sur l'île d'Oléron
- 2021 : loi protégeant le « patrimoine sensoriel » des campagnes
- 2023 : affrontements autour de la retenue d'eau de Sainte-Soline (Deux-Sèvres)

3. Le plan

1. Des campagnes aux fonctions multiples

- Produire : agriculture et forêt
- Habiter : périurbains, néoruraux, retraités, résidences secondaires
- Se divertir et protéger : tourisme vert, randonnée, parcs naturels régionaux
- Produire de l'énergie : éoliennes, méthaniseurs, panneaux solaires

2. Des usages qui entrent en conflit

- Nouveaux habitants contre bruits et odeurs agricoles : le coq Maurice (Oléron, 2019), loi de 2021
- Partage de l'eau : retenue d'eau pour l'irrigation contestée à Sainte-Soline (2023)
- Projets d'éoliennes contestés au nom du paysage
- Communes, parcs et État cherchent à concilier les usages

4. Le développement construit rédigé

Longtemps, les campagnes françaises ont surtout servi à produire de la nourriture. Aujourd'hui, elles accueillent aussi des habitants, des touristes et des installations énergétiques : elles sont devenues **multifonctionnelles**. Nous présenterons d'abord ces nouveaux usages, puis nous montrerons qu'ils provoquent parfois des conflits.

D'abord, les campagnes restent des espaces de production agricole et forestière, mais elles remplissent d'autres fonctions. Elles sont en premier lieu des lieux de résidence : des citadins s'installent dans les villages proches des villes, tandis que des retraités ou des néoruraux choisissent des régions plus isolées. Elles sont ensuite des espaces de loisirs, avec le tourisme vert, la randonnée ou les gîtes ruraux. Elles jouent aussi un rôle de protection de la nature, par exemple dans les parcs naturels régionaux, qui cherchent à concilier préservation des paysages et activités économiques. Enfin, elles produisent de plus en plus d'énergie grâce aux éoliennes, aux méthaniseurs et aux panneaux solaires.

Cependant, ces usages entrent parfois en concurrence : on parle de **conflits d'usage**. Des nouveaux habitants se plaignent ainsi des bruits et des odeurs de la vie agricole. En **2019**, sur l'île d'Oléron, des voisins ont par exemple poursuivi en justice la propriétaire d'un coq, Maurice, mais le tribunal lui a donné raison ; une loi de 2021 protège depuis le « patrimoine sensoriel » des campagnes. L'eau suscite aussi de fortes tensions : en **2023**, la construction d'une grande retenue d'eau pour l'irrigation à Sainte-Soline, dans les Deux-Sèvres, a provoqué de violents affrontements. De même, des projets d'éoliennes sont contestés par des habitants qui veulent protéger le paysage.

En conclusion, les campagnes françaises sont des espaces partagés entre agriculteurs, habitants, touristes et producteurs d'énergie. Les communes, les parcs et l'État cherchent à concilier ces usages, par exemple grâce aux documents d'urbanisme et à la concertation.

Le piège de ce sujet. Ne te contente pas d'une liste d'usages : le sujet demande aussi les conflits, avec des acteurs précis qui s'opposent dans un lieu précis. Beaucoup de copies oublient de dire qui s'oppose à qui, et pourquoi.